

PROCES-VERBAL DE CONSTAT





4, rue Condorcet BP. 40385 - 51063 REIMS CEDEX e-mail : scp@huissier-reims.com

REF: C078059/BT/LL

TEL: 03.26.88.60.60 (Lignes Groupées) TELECOPIE: 03.26.40.09.98

CCP 4848 V CHALONS EN CHAMPAGNE

PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE ET LE VINGT-SEPT NOVEMBRE

À LA REQUÊTE DE:

La S.A CHARBONNEAUX BRABANT SA, société anonyme au capital de 1.140.000,00 €uros, inscrite au registre du commerce et des sociétés de REIMS sous le numéro B 335 782 207, dont le siège social est à REIMS (Marne), 52 Rue de la Justice, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux en exercice, y domiciliés de droit en cette qualité.

ET APRÈS QU'IL M'EUT ÉTÉ EXPOSÉ:

Que la société requérante organise un jeu gratuit et sans obligation d'achat, du 27 novembre au 30 décembre 2024, intitulé « **SAVEURS DE NOEL CLOVIS** ».

Qu'elle souhaite déposer le règlement en mon étude,

C'est pourquoi,

JE, BRICE TEMPLIER, COMMISSAIRE DE JUSTICE ASSOCIE DE LA SELARL D'HUISSIERS DE JUSTICE TEMPLIER ET ASSOCIES, 4 RUE CONDORCET, 51063 REIMS, SOUSSIGNE,

Ai réceptionné ce jour le règlement dont s'agit.

Une copie du règlement est annexée à mon présent procèsverbal, ainsi que le visuel.

En foi de quoi, de tout ce qui précède, j'ai fait et dressé, à de telles fins que de droit, le présent procès-verbal de constat, dont le coût est de : CENT QUATRE-VINGT-NEUF EUROS VINGT CENTS (DONT TRENTE ET UN EUROS CINQUANTE TROIS CENTS DE TVA).

COUT:

Emolument 157,67 €uros TVA (20,0 %) 31,53 €uros

TOTAL TTC 189,20 €uros



CONDITIONS PARTICULIERES

ARTICLE 1 CP

La S.A CHARBONNEAUX BRABANT SA, société anonyme au capital de 1.140.000,00 €uros, inscrite au registre du commerce et des sociétés de REIMS sous le numéro B 335 782 207, dont le siège social est à REIMS (Marne), 52 Rue de la Justice, organise un jeu gratuit et sans obligation d'achat, du 27 novembre au 30 décembre 2024, intitulé : « SAVEURS DE NOEL CLOVIS ».

ARTICLE 2 CP

La participation est ouverte à toute personne physique majeure à l'exception du personnel et des collaborateurs de la société organisatrice et de leur famille.

Une seule participation par foyer est autorisée pendant toute la durée du jeu (même nom, même adresse).

ARTICLE 3 CP

Pour jouer, les participants pourront remplir le bulletin de participation digital, disponible gratuitement du 27 novembre au 30 décembre 2024, en flashant, avec leur smartphone, le QR code disponible sur le chalet de la société organisatrice, lors du Marché de Noël de REIMS (Marne), Promenades Jean-Louis Schneiter, aux horaires d'ouverture.

Ils devront y indiquer, à peine de nullité, leur prénom et leur adresse e-mail.

ARTICLE 4 CP

Les bulletins digitaux seront à valider sur le site internet https://noel.moutarde-clovis.com.

Aucune autre forme de participation, notamment postale, n'est autorisée.

ARTICLE 5 CP

La dotation est la suivante :

- Un bon d'achat d'une valeur unitaire de 100,00 €uros valable jusqu'au 31 décembre 2025 sur le site https://moutarde-clovis.com/ et un torchon Clovis d'une valeur de 15,00 €uros TTC,
- Cinq bons d'achat d'une valeur unitaire de 25,00 €uros valable jusqu'au 31 décembre 2025 sur le site https://moutarde-clovis.com/ et un torchon Clovis d'une valeur de 15,00 €uros TTC,
- 10 coffrets d'une valeur unitaire de 16,90 €uros TTC à retirer au plus tard le 31 décembre 2025 sur le site https://moutarde-clovis.com/,

Valeur totale de la dotation : 424,00 €uros.

ARTICLE 6 CP

Le (la) gagnant(e) sera averti(e) des modalités de retrait du lot par e-mail à l'adresse e-mail indiquée sur son bulletin de participation.

ARTICLE 7 CP

Le tirage au sort des gagnants sera effectué, par la requérante, le 5 janvier 2025, à l'issue du jeu.

ARTICLE 8 CP

Le remboursement des frais de connexion, correspondant à la participation, est fait sur la base d'une connexion de 6 minutes à 0,60 euros TTC par minute soit 3,60 euros TTC maximum. Ce montant correspond à 6 minutes de connexion en communication téléphonique locale, temps qui est supérieur au temps suffisant pour suivre les instructions et participer (remboursements sur justificatifs).

Les frais d'affranchissement de la demande de remboursement des frais de participation (tarif lent en vigueur de la Poste pour l'acheminement à vitesse réduite, base : 20 g) pourront être remboursés sur demande écrite adressée à la société organisatrice avec la demande de remboursement des frais de participation (le cachet de la Poste faisant foi) en joignant un RIB, dans les limites fixées par le Règlement (remboursement sur justificatifs).

Le remboursement se fera sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

CHARBONNEAUX-BRABANT 52 Rue de la Justice à REIMS (51100).

Il ne sera effectué qu'un seul remboursement de frais par personne (même compte, même prénom, même nom, même adresse, même RIB) sur toute la durée du Jeu.

Aucune demande de remboursement parvenue par courrier électronique ne sera prise en compte.

Etant observé qu'en l'état actuel des offres de service et de la technique, certains fournisseurs d'accès à Internet offrent une connexion gratuite ou forfaitaire ou illimitée aux internautes, il est expressément convenu que tout accès au site s'effectuant sur une base gratuite ou forfaitaire ou illimitée (tels que notamment connexion par câble, ADSL ou liaison spécialisée) ne pourra donner lieu à aucun remboursement, dans la mesure où l'abonnement aux services du fournisseur d'accès est dans ce cas contracté par l'internaute pour son usage de l'Internet en général et que le fait pour le participant de se connecter au site et de participer au jeu-concours ne lui occasionne aucun frais ou débours supplémentaire.

CONDITIONS GENERALES

ARTICLE 1 CG

La participation à ce jeu est gratuite et sans obligation d'achat.

ARTICLE 2 CG

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du règlement.

ARTICLE 3 CG

Tous les champs du bulletin digital sont obligatoires. En cas d'erreur de saisie de l'adresse e-mail, ledit bulletin digital sera considéré comme nul.

ARTICLE 4 CG

Les organisateurs se réservent le droit d'interrompre, d'écourter, de prolonger ou d'annuler l'opération ci-dessus référencée dans les conditions particulières par cas fortuit, de force majeure ou événement extérieur (tel qu'une grève, des intempéries, etc...) à leur volonté. Aucune responsabilité ne pourra être engagée.

ARTICLE 5 CG

Les organisateurs se réservent le droit d'utiliser les noms, prénoms, adresse, voix et images des gagnants à des fins promotionnelles et sans pouvoir prétendre à aucun droit par tous moyens ou support médiatique.

En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant à l'adresse du siège de la société organisatrice.

ARTICLE 6 CG

Le non-respect d'une des conditions de participation à ce jeu entraînera l'élimination du participant.

ARTICLE 7 CG

La société organisatrice du présent jeu ne pourra être tenue pour responsable en cas de difficulté ayant trait à la délivrance ou l'utilisation des dotations, si par cas de force majeure, celle-ci étant comprise comme tout événement extérieur à sa volonté, les conditions de remises de dotations se trouvaient modifiées ou les dotations étaient annulées.

De nouvelles dotations seraient alors proposées d'une valeur équivalente.

ARTICLES 8 CG

Les dotations sont personnelles, incessibles et intransmissibles. Elles ne pourront être remplacées par un autre lot ou leur contrevaleur en argent en cas de refus du gagnant du lot qui lui est attribué, conformément au présent règlement.

ARTICLE 9 CG

Le règlement complet et détaillé est déposé en la S.E.L.A.R.L. TEMPLIER ET ASSOCIES, Société d'Exercice Libérale à Responsabilité Limitée d'huissiers de Justice associés à Reims (Marne), 4 Rue Condorcet, de même qu'un exemplaire des documents destinés au public.

Toute personne peut en obtenir copie à titre gratuit en s'adressant à la société organisatrice.

Les frais de timbres étant remboursés au tarif lent (sur simple demande).



PARTICIPEZ AU JEU 'SAVEURS DE NOËL CLOVIS' GAGNEZ DE DÉLICIEUX CADEAUX!

ARTICIPEZ À NOTRE GRAND JEI DE NOËL

JE JOUE

GAGNEZ DES BONS D'ACHAT ET DES COFFRETS CLOVIS

Participez à notre jeu
'Saveurs de Noël Clovis'
du 25 novembre au 30 décembre 2024.

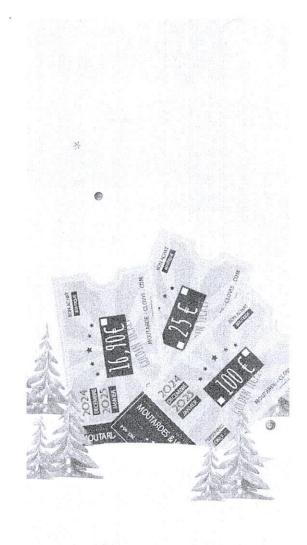
Tentez votre chance pour gagner des bons d'achats à valoir sur la boutique en ligne Clovis exclusivement. C'est gratuit et sans obligation d'achat.

1er lot : 1 bon d'achat de 100€ * 1 torchon Clovis (15€)* la livraison offerte

2ème lot : 5 bons d'achat de 25€ * 1 torchon Clovis (15€) 3ème lot : 10 coffrets d'une valeur de 16,90€

Les gagnants seront tirés au sort le 05 janvier 2025 .
Ils seront avertis par mail, à l'adresse saisie dans le formulaire de participation. Attention : il vous appartient de saisir une adresse email valide.

JE PARTICIPE

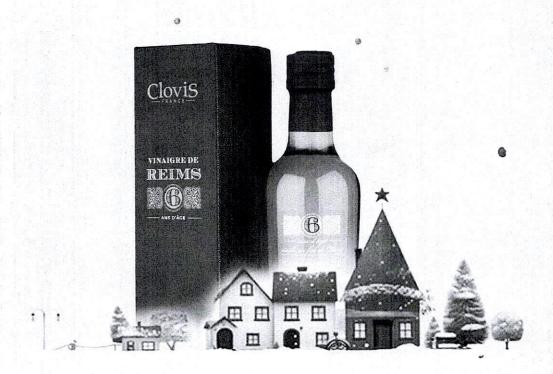


VOYAGEZ AU CŒUR DES SAVEURS CLOVIS!

DÉCOUVREZ NOS MOUTARDES ET VINAIGRE D'EXCEPTION







f 3

PARTICIPEZ AU JEU 'SAVEURS DE NOËL CLOVIS' GAGNEZ DE DÉLICIEUX CADEAUX!

'ARTICIPEZ À NOTRE GRAND JEI DE NOËL

JE JOUE

L'ETUDE TEMPLIER & ASSOCIES NOS COMPÉTENCES



LE RECOUVREMENT DE CRÉANCES IMPAYÉES

Le recouvrement amiable en France Le recouvrement judiciaire



LES CONSTATS SUR TOUTE LA FRANCE

Etats des lieux

Constats d'affichage obligatoire – Permis de construire – Constats de voiries – Constats de chantiers (avant travaux, avancement de travaux, malfaçons ...) [...]
Constats nouvelles technologies



LES JEUX-CONCOURS

Rédaction des règlements de jeux Dépôts des règlements de jeux Tirage au sort



LE LOCATIF

Bail d'habitation Bail commercial Congés Expulsion [...]



LES VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Ventes judiciaires Ventes volontaires



L'OBTENTION D'UN TITRE EXÉCUTOIRE ET L'EXÉCUTION DES DÉCISIONS DE JUSTICE

Injonction de payer Signification et exécution des décisions judiciaires

Actes à l'étranger et titre exécutoire européen Saisie bancaire et mobilière Procédure sur chèque impayé [...]



CONSEIL JURIDIQUE AUX PARTICULIERS ET AUX ENTREPRISES – MÉDIATION

Conflits locatifs Conflits de voisinage Actes sous seings privés [...]









Reims : SELARL Templier & Associés

4 rue Condorcet
BP 40385 Reims cedex
Tél: (+33) 3 26 88 60 60
Email: scp@huissier-reims.com

Nancy : SELARL Acti Huissiers D.Mugnier-C.Moulin

25-29 Boulevard Joffre 54002 Nancy cedex, France Tél: (+33) 3 83 32 08 64 Email: scpdmcm@orange.fr

Metz : SELARL Acta-Pierson et Associes

15 rue de Sarre-BP 15128 57074 Metz cedex 3, France Tél: (+33) 3 87 75 85 75 Email: contact@etudeacta.fr

Strasbourg : SELARL Pascal Sayer

17 Rue Jacobi Netter
Parc des Forges - CS 10054
67087 Strasbourg cedex 2
Tél: (+33) 3 88 32 35 14
Email: sayer@huissier-justice.fr